Conseil municipal - Février 2025

Lundi 3 février, dès 20 heures

Vous pouvez assister librement au Conseil municipal, les séances sont ouvertes au public et ne nécessitent aucune inscription préalable. RDV à l'Hôtel de Ville un peu avant l'ouverture de la séance, et le tour est joué ! Nous vous attendons **lundi 3 février !**



La séance est retransmise, en direct, sur Facebook et notre site internet.

Les comptes-rendus sont par ailleurs disponibles sur www.magny-les-hameaux.fr, consultables en mairie sur simple demande et une version synthétisée est affichée sur les panneaux d'information municipale.

Par ailleurs, pour rappel, la municipalité vous propose d'autres dispositifs pour favoriser la proximité entre habitants et élus : des comités consultatifs ouverts à tous, des rencontres avec les élus le samedi matin à l'Hôtel de Ville (en dehors des jours fériés et des vacances scolaires), allô M. le Maire, visite de quartiers & hameaux…

Coordonnées

Hôtel de Ville
1 Place Pierre Bérégovoy
Salle du Conseil Municipal
78114
Magny-les-Hameaux
Documents
Ordre du jour du Conseil Municipal du 3 février 2025